

Monsieur le Conseiller Général, Mon cher Jean-Jacques,
Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Sources de l'Yerres,
Mesdames, Messieurs les élus,
Madame la Présidente du Syndicat des Ecoles,
Mesdames les Directrices des écoles de Voinsles et du Plessis Feu Aussoux,
Mesdames, Messieurs les Présidents et Présidentes des associations,
Mes chères Vincelaises, Mes chers Vincelais,

C'est un grand honneur et un réel plaisir de vous voir réunis ici ce soir à l'occasion de la cérémonie des vœux du maire, des conseillers municipaux et du personnel communal.

Je remercie tout particulièrement de leur présence, les représentants des corps constitués : l'adjudant-chef FERRAND, commandant du peloton de Gendarmerie de Rozay-en-Brie ainsi que le major TROTTIER, responsable des Services de Secours et de Défense Incendie de Rozay-en-Brie.

Tous deux ont pris leurs fonctions au cours de l'année 2011 ; je leur souhaite la bienvenue sur notre territoire et je suis sûr que notre collaboration sera aussi fructueuse qu'elle l'a été avec leurs prédécesseurs : le capitaine YAMBROVITCH et le major SIMARD.

Je salue la présence de notre président de la communauté de communes, Monsieur Laurent LEPY ; je remercie très chaleureusement de sa présence Monsieur Jean-Jacques BARBAUX ; Jean-Jacques sait toute l'affection que je porte à sa personne et ma profonde admiration pour le travail qu'il accomplit pour le bien-être des habitants de notre territoire.

Je voudrais dire également un mot pour Monsieur Christian JACOB qui, pris par ses responsabilités nationales, ne pouvait malheureusement pas, être présent aujourd'hui à nos côtés. Je sais qu'il le regrette ; je sais aussi que nous pouvons compter sur lui afin de nous aider à réaliser nos projets et pour cela, je tiens à le remercier publiquement.

Cette cérémonie de vœux est, pour moi, un moment incontournable ; incontournable parce que c'est le moment de dresser le bilan de ce qui a été réalisé au cours de l'année passée et, également de vous présenter les projets de l'année 2012.

COMMISSION EAU

À n'en pas douter, l'année 2011, restera gravée dans la mémoire de tous comme l'année où la gestion de la distribution de l'eau potable a monopolisé les énergies comme jamais.

Le chantier des châteaux d'eau des Ancys et de la Justice est maintenant terminé. Je le dis avec soulagement, car cela a été un dossier extrêmement important à monter.

Les travaux se sont étalés sur près de deux années. Le château d'eau des Ancys a été réhabilité au cours de l'année 2010 alors que le château d'eau de la Justice a été réhabilité au cours de cette année 2011.

Le coût total de ces travaux s'établit à la somme de 227.000 € ; travaux pour lesquels nous sommes subventionnés à hauteur de 75 % (45 % par l'Agence de l'Eau et 30 % par le Conseil Général).

Le conseil municipal et moi-même sommes conscients des désagréments qu'ont pu provoquer la réalisation de ces travaux dans la distribution de l'eau. Ils étaient néanmoins nécessaires : je rappelle pour mémoire que des blocs de béton se détachaient de ces deux ouvrages ; qu'en passant dessous, on pouvait même quasiment prendre sa douche tellement les fuites étaient importantes.

C'est une excellente chose pour Voinsles que ses châteaux d'eau aient été réhabilités. Malheureusement, une fois le château d'eau de la Justice remis en fonction, nous avons été confrontés à un nouveau problème.

Avec la sécheresse, la source s'est tarie et seul le forage a permis de fournir les habitants en eau ; mais cette eau était très chargée en fluor et nous avons dû restreindre la consommation de l'eau pendant presque un mois avant que la situation ne revienne à la normale.

Sur ce sujet, je tiens à remercier tout particulièrement l'ensemble du staff de la Lyonnaise des Eaux qui a agi avec beaucoup de réactivité en décidant de déployer un tuyau alimentaire entre le château d'eau de Rozay-en-Brie et le château d'eau de Voinsles. Mes remerciements vont également au maire de Rozay-en-Brie, M. Patrick PERCIK qui a accepté de nous fournir en eau potable.

Je remercie également très chaleureusement le maire de Fontenay-Trésigny, Monsieur Jacques PROFIT ; celui-ci a accepté dans le cadre du chantier de la liaison Seine-Amont-Marne, d'accélérer la connexion entre les deux châteaux d'eau de Rozay-en-Brie et de Voinsles à partir des canalisations de l'ESP.

Actuellement, les travaux de renouvellement des branchements en plomb des compteurs sont en cours. Ces travaux ont lieu dans la rue de la Libération et la rue Saint-Mathurin et devraient se terminer dans un délai d'environ 2 semaines.

Il s'agit d'une première tranche de travaux, puisque l'ensemble des branchements en plomb de la commune sera remplacée d'ici la fin 2013.

En 2012, il restera à poser une vanne hydroélectrique qui permettra de contrôler le remplissage du château d'eau des Ancys ; cette vanne sera posée à l'intersection de la rue de Planoy et de la résidence des Lilas. Ces travaux doivent débuter dès la semaine prochaine et dureront 10 jours.

À propos de la gestion de l'eau toujours, nous vous avons annoncé, l'an dernier, que nous allions revoir le Schéma Directeur d'Assainissement de la commune. C'est chose faite ; la dernière séance de l'enquête publique a eu lieu le 13 janvier dernier. Nous attendons désormais le rapport du commissaire-enquêteur et le conseil municipal validera ce nouveau schéma.

Je veux dire un mot sur l'enquête publique. Des habitants ont fait part de leurs inquiétudes quant au financement de la rénovation des assainissements individuels. Je tiens à les rassurer. Bien entendu, des réunions publiques seront organisées par le Service Public d'Assainissement Non Collectif qui relève de la compétence de la communauté de communes et que Mme Martine LAFORGE, conseillère municipale à Voinsles, dirige. Nous aurons l'occasion d'organiser ces réunions afin de présenter les modes de financement possibles.

Ensuite, sur l'eau et sauf nouvel imprévu, nous retrouverons une certaine tranquillité.

COMMISSION VOIRIE

La commission Voirie, cette année, s'est principalement attachée à la réfection d'une partie de la route des Hauts Grès ainsi qu'à la réfection de la route donnant accès à la ferme du Breuil qui, il faut bien l'admettre, étaient dans un état déplorable,

750 mètres de route ont ainsi été refaits pour un coût total de 25.000 € TTC.

Comme chaque année, et grâce à l'aide de Monsieur Etienne BEAUGRAND, conseiller municipal, nous avons pu réaliser deux nouvelles campagnes de rebouchage des nids-de-poule sur les 22 kilomètres de voirie communale. Ce sont nos agents communaux qui, grâce au matériel prêté par Etienne, rebouchent ces nids-de-poule à la pelle. Cette année, près de 10 tonnes d'enrobé à froid ont été manipulées.

En 2012, les travaux d'importance qui seront réalisés par cette commission concerneront essentiellement la réfection de la route menant de Planoy à Vaudoy. Cette route continue de se dégrader fortement ; elle ressemble, à certains moments, à un chemin de terre. Il est donc urgent que nous intervenions.

En 2012 également, la commission Voirie a pour projet de réaliser un rétrécissement de chaussée rue de la Libération, juste à l'entrée de la commune, et ce, pour casser la vitesse des véhicules.

Cet équipement nous paraît absolument indispensable pour la sécurité des habitants.

COMMISSION URBANISME

En 2011, nous avons prévu également de revoir le Plan Local d'Urbanisme.

Malheureusement, cette année, nous avons dû faire face à une dépense imprévue ; c'est le moteur du tracteur-tondeuse qui a rendu l'âme. Nous avons donc dû procéder à son remplacement pour une somme de 5.000 € et, comme dans une famille, lorsqu'on a des dépenses imprévues, il faut savoir faire des choix et le choix a été de reporter la révision du Plan Local d'Urbanisme à l'exercice 2012.

C'est ce que nous ferons donc cette année.

COMMISSION INCENDIE

Le conseil municipal étudie actuellement la possibilité de poser une nouvelle citerne enterrée à l'est de la commune de Voinsles afin de couvrir le secteur « rue de la Libération, allée de la Visandre, résidence des Lilas, rue de Planoy, haras de Grisien ».

La réalisation de cette nouvelle citerne enterrée permettra de couvrir 100 % du bourg de Voinsles en matière de défense incendie.

Une dotation d'équipement des territoires ruraux est demandée aux services de la préfecture. Cette dotation permettra de subventionner la citerne à hauteur de 45 %.

COMMISSION BÂTIMENTS PUBLICS

Cette commission est présidée par M. Laurent MAUGENEST.

Elle a été mise à forte contribution cette année. Nous devons à Laurent, et aux élus qui l'entourent, la construction du très beau local technique situé rue du Parc.

Ce local technique sera prochainement inauguré. Il facilitera grandement le stockage du matériel nécessaire à l'entretien du village. Il a coûté 80.000 € TTC. Nous ont subventionné : l'État au travers de la dotation générale d'équipement pour un montant de 20.856 € ; le Conseil Régional, à hauteur de 17.876 € ; et enfin, M. Jean-Jacques HYEST, Sénateur, qui nous a aidés à travers sa réserve parlementaire à hauteur de 8.900 €.

Si bien que cet équipement a été subventionné à hauteur de 75 %, pour un coût final pour la commune de 20.103 €.

Des stores ont été posés à l'intérieur de l'école afin d'augmenter le confort des enfants et des enseignants.

Enfin, la pose de systèmes de télésurveillance est en cours de réalisation afin de nous prémunir contre les risques de cambriolage à la fois sur l'école, sur la mairie et le local technique.

En 2012, cette commission travaillera essentiellement à la poursuite de l'instruction de notre contrat rural qui portera sur la réhabilitation du ravalement de la mairie et sur la réalisation de divers travaux de consolidation sur les églises St-Etienne et St-Martin à Villeneuve-la-Hurée.

Nous souhaitons que 2012 soit l'année où le Conseil Général et le Conseil Régional adoptent ce contrat rural pour nous permettre de réaliser ces travaux courant 2013.

La commission Bâtiments Publics procédera également au remplacement du dernier tiers de fenêtres de la mairie.

COMMISSION GITE

Cette commission est présidée, coprésidée même, par Barbara BOSSELMeyer et Evelyne RIETSCH.

Les travaux nécessaires à l'ouverture de ce gîte rural sont plus importants que ce que nous avons envisagé au départ. Nous allons donc les étaler sur 2 ans et le gîte pourra ouvrir ses portes sans doute dans le courant de l'année 2012 voire tout début 2013.

COMMISSION SPORT ET ENVIRONNEMENT

Cette commission est présidée par notre premier adjoint, Monsieur Frantz LALANDE.

C'est à Frantz, et à son équipe, que nous devons notamment le fleurissement du village et son embellissement.

Au total, depuis 2008, 5 massifs de fleurs ont été créés et le dernier en date cette année est situé à Villeneuve-la-Hurée ; il a été installé opportunément au-dessus de la citerne de défense incendie qui est enterrée, tout simplement pour embellir certes, mais aussi pour protéger cet équipement.

La commission Sport et Environnement a également procédé à l'installation de tables de pique-nique qui sont venues agrémenter la place de Villeneuve-la-Hurée mais également le mini-golf.

Le cimetière a fait l'objet d'une attention toute particulière puisque l'espace cinéraire a été embelli et aménagé par la création d'un espace de propreté en galets ; des arbres ont également été plantés.

Enfin, nous devons à Frantz la mise sous SIG (Système d'Informations Géographique) de l'ensemble du cadastre ainsi que des réseaux eau, électricité, télécoms, éclairage public sur informatique. Je précise que cette mise sous SIG a coûté à la commune la somme de 500 €.

En 2012, c'est Frantz qui aura la responsabilité de lancer et de suivre le projet phare de l'année, puisque la commission Sport et Environnement aura la charge de réhabiliter totalement les espaces sportifs ; je veux parler du plateau multisports et du terrain de tennis.

En lieu et place du plateau multisports sera créé un city-stade où les jeunes pourront venir s'adonner à leurs sports favoris tels que le football ou le basket-ball. Les écoles pourront également en profiter puisque je précise que le sol de ce city stade sera en gazon synthétique. Il y aura donc un confort de jeu assez exceptionnel.

Le terrain de tennis va être également totalement réhabilité avec la pose d'une nouvelle couche de béton poreux, la réfection des grillages et, sans doute, la pose d'un éclairage. Nous projetons de réaliser ces travaux en mai-juin de cette année.

Le montant total des travaux prévus s'élève à la somme de 87.000 € HT qui sont subventionnés à hauteur de 20 % par le Conseil Général, de 5 % par la Ligue de Tennis de Seine-et-Marne, et enfin de 25 % grâce à la réserve parlementaire de Monsieur Christian JACOB, que je remercie tout particulièrement.

COMMISSION COMMUNICATION

La commission Communication est présidée par Mme Evelyne RIETSCH.

C'est sa première année en qualité d'adjointe et sa motivation et son implication nous font le plus grand bien et je la remercie très chaleureusement d'avoir accepté cette responsabilité.

Sous son impulsion, « Le Petit Vincelais », est paru à trois reprises cette année. Il est toujours aussi attendu et lu ; c'est une très belle réussite.

La commission Communication a également procédé à une totale refonte du site internet de la commune. Le nouveau site est dès à présent opérationnel et peut être consulté à l'adresse suivante : www.voinsles.site-mairies.com. Je vous invite à le visiter ; vous verrez, il est bien plus convivial et interactif que le précédent.

Cette commission poursuivra la parution du Petit Vincelais bien sûr et s'attachera à maintenir à jour le site internet.

LE COMITE DES FÊTES

Il est présidé par Madame Barbara BOSSELMAYER.

Barbara s'est impliquée totalement dans ses nouvelles responsabilités avec l'ensemble des membres de l'association qu'ils ont créé et qui s'appelle désormais FESTI'VOINSLES.

Il y a eu de très très belles réussites ; je citerai la fête des voisins notamment, qui a réuni l'ensemble des habitants à Villeneuve-la-Hurée ; fête des voisins au cours de laquelle un car vous a permis de visiter l'ensemble de la commune et notamment les fermes isolées et le château du Breuil.

Cette manifestation a eu de remarquable qu'elle a permis une rencontre entre les habitants des fermes et les habitants du bourg et des hameaux.

C'est exactement l'esprit dans lequel nous souhaitons travailler, l'union de tous les habitants pour l'amélioration de la qualité de vie à Voinsles.

Trois concerts ont été organisés cette année : deux dans l'église et un dans la salle des fêtes ; ils ont réuni au total près de 200 personnes.

Je citerais notamment le concert de Noël ; Pour l'occasion, l'église avait été chauffée, et je me souviens de cette soirée où, la chaleur et la musique étaient combinées aux vapeurs de vin chaud préparé dans l'église. Cela a créé une ambiance tout à fait particulière et pour le coup, extrêmement chaleureuse, n'est-ce pas mon ami Claude ?

La nouvelle dynamique autour de Festi'Voinsles a été particulièrement efficace, je dois dire au moment de la fête du village.

Traditionnellement, cette fête a lieu sur trois journées et l'on peut dire cette fois, vraiment que ce fut une très très belle réussite, que ce soit le repas du vendredi soir, les animations pour les jeunes, le samedi après-midi, le tournoi de pétanque, le feu d'artifice, la fête foraine et, bien sûr, la brocante du dimanche, organisée par mon très Cher Valéry BOSSELMAYER. Sur un week-end, nous avons eu la visite d'environ 5.000 personnes qui toutes, sont reparties avec le sourire aux lèvres. C'est la plus belle récompense des organisateurs de cette fête ; pour moi, la fête du mois d'août 2011 a clairement été la plus belle fête que j'ai vécu à Voinsles depuis mon arrivée.

Je veux dire également un mot sur les associations oeuvrant sur le territoire de la commune. En premier lieu, le Club Omnisports de la Vallée de l'Yerres qui propose des cours de tennis et de tennis de table. Ce club fonctionne très très bien. Il est présidé par Catherine GRIMBERG ; je la félicite ainsi que l'ensemble des membres bénévoles pour leur implication.

Nous accueillons également l'association Crises en Thèmes, dirigée par Florian LAFORGE qui propose des cours de théâtre.

Nous accueillons l'association Danse Country de Yannick ANDRE.

La Gym volontaire s'est malheureusement arrêtée cette année suite au départ de la présidente de cette association ; mais elle sera désormais remplacée le jeudi soir, dans la salle des fêtes municipale, par l'association « Ph'ann du Jardin ». Il s'agit d'une AMAP qui vient d'être créée en collaboration avec un maraîcher installé à Saint-Augustin. L'AMAP a décidé de fixer son siège social à Voinsles.

J'en suis très honoré. Je ne vais pas ici vous expliquer dans le détail comment fonctionne une AMAP ; sachez néanmoins qu'il s'agit de favoriser le retour d'une culture de proximité. C'est un modèle économique novateur, que nous avons décidé de soutenir et je souhaite une totale réussite à cette entreprise tant au maraîcher qu'aux « amapiens ». Une réunion d'information aura lieu en mars sur ce sujet.

Je suis également très heureux d'accueillir sur la commune les scouts de France qui créent une joyeuse animation sur le stade tous les week-ends et qui ne rechignent pas à nous donner un coup de main comme ce soir.

Voilà dressé le bilan et les objectifs pour l'année 2012 ; je pense que vous avez pu noter l'importance du travail réalisé par vos élus. Je vous le dis, on ne fait rien tout seul ! Tous les travaux réalisés et les projets que nous avons pour l'avenir sont rendus possibles grâce à l'implication de chacun des élus et membres des commissions ici présents, les adjoints tout particulièrement, Frantz, Barbara, Laurent, Evelyne, mais également l'ensemble des conseillers municipaux qui s'impliquent dans les commissions, réunions après réunions, projets après projets, chantiers après chantiers. Alain, Etienne, Francis, Martine PLOUVIER, Martine LAFORGE, qui est également vice-présidente chargée du SPANC à la communauté de communes, Jean-Pierre et Valérie, sont fortement impliqués pour notre commune. Ils prennent sur leur temps personnel, sur leur temps familial, quelquefois même sur leur temps de travail pour améliorer le quotidien de nous tous.

Je n'oublie pas tous ceux qui ne sont pas élus mais nous apportent leur aide dans les commissions ou lors des manifestations : Claude, Christine, Pierrette, William, Frédérique, Catherine, Isabelle, Sandrine... j'en oublie forcément mais ils ne m'en voudront pas... ils et elles sont nombreux ; leur aide nous est absolument précieuse.

Je tiens également à remercier la meilleure équipe de collaborateurs dont un maire puisse rêver ; je veux parler de notre secrétaire de mairie, Catherine JOLY ; de notre agent technique, Michel CZUBAK ; de notre autre agent technique, Roselyne CZUBAK. Ils accomplissent pour vous tous un travail formidable et je veux leur rendre hommage également aujourd'hui.

Aussi, je vous invite à vous joindre à moi pour applaudir l'ensemble de l'équipe municipale très sincèrement pour tout ce qu'ils font pour la commune.

Vous l'aurez remarqué cette année, mes applaudissements s'entendent assez peu ; il faut admettre que l'attelle amortit quelque peu les bruits. Néanmoins, cela ne m'empêche pas de vous souhaiter à toutes et à tous au nom du conseil municipal, des employés municipaux et en mon nom propre, une excellente santé pour cette année 2012 et tous mes vœux de bonheur à vous et à tous ceux qui vous sont chers !

Je vous remercie de votre attention.